

# SAINT MICHEL INFOS

**Bulletin municipal de  
Saint Michel de Dèze  
n°8 Novembre - Décembre 2015  
Janvier - Février 2016**

## EDITORIAL

Il était convaincu que notre territoire détenait des richesses ( soleil, bois, etc...) suffisantes pour lui redonner une dynamique économique compatible avec le respect de l'environnement.

Il œuvrait sans relâche pour y parvenir que ce soit en tant qu' élu ou citoyen.

C'était également quelqu'un de profondément humain qui souhaitait plus de solidarité et de fraternité entre les hommes, persuadé que nos différences sont une chance et non un élément de ségrégation.

Jur Jacobs vient de nous quitter après avoir lutté avec courage contre la maladie.

Je tiens à dire tout le plaisir que j'ai eu à travailler avec lui. Je le remercie pour tout ce qu'il a accompli pour la commune et pour ce qu'il m'a apporté personnellement.

Le Maire

Lorsque la commune est placée en vigilance orange ou rouge, le pont sur le Gardon est fermé de la tombée de la nuit jusqu'au lendemain matin.

### Infos pratiques

**Horaires d'ouverture au public de la mairie :**  
Mardi de 10h à 12h  
Jeudi de 14h à 16h

**Permanence du Maire:**  
Le vendredi après-midi sur rendez-vous.

**Contact mairie**  
04 66 45 51 83  
mairie.stmicheldedeze@orange.fr

**Horaires d'ouverture de la déchèterie à Saint Privat de Vallongue:**

Octobre à mai  
Mercredi : 13h30 - 17h30  
Vendredi : 13h30 - 17h30  
Samedi : 9h -12h / 13h30 -17h

Juin à septembre  
Mercredi : 15h - 19h  
Vendredi : 15h - 19h  
Samedi : 9h -12h / 15h -19h

**Responsable de la publication: Éric BESSAC**  
**Rédactrices : Elsa BONNET**  
**& Elisabeth DEBIERRE**  
**Contact : mairie.stmicheldedeze@orange.fr**

Si vous souhaitez recevoir « Saint Michel infos » par mail merci de nous transmettre vos coordonnées.

### Enlèvement des encombrants

La municipalité de Saint Michel de Dèze procède à un enlèvement trimestriel des déchets encombrants au domicile des personnes ne pouvant se déplacer à la déchetterie ou ne disposant pas de véhicule adapté au transport de ces déchets.

Il convient de s'inscrire en téléphonant à la mairie.  
**En 2016 les ramassages auront lieu les mardis 15 mars, 14 juin, 13 septembre et 13 décembre.**

## **Adduction d'eau potable**

Les travaux de renforcement des ressources en eau potable et d'installation des périmètres de protection des captages des Jasses et du Rocher ont été déclarés d'utilité publique par arrêtés préfectoraux du 16 mars 2011.

Cette déclaration entraînait de fait l'acquisition par la commune de la totalité de la ressource en eau de la source des Jasses partagée jusque là par moitié avec les « habitants » du hameau de Tignac, hameau situé sur la commune du Collet de Dèze.

Ces arrêtés ont fait l'objet d'un recours contentieux de deux habitants du hameau de Tignac et de la commune du Collet de Dèze. Le tribunal administratif de Nîmes, par jugement en date du 27 mai 2013, a rejeté ces recours. La commune du Collet de Dèze a fait appel de cette décision devant la cours administrative d'appel de Marseille.

Après les élections municipales de mars 2014, une solution amiable a été trouvée entre les deux communes. La commune du Collet de Dèze s'est désistée en septembre 2015 de son recours en appel.

L'accord peut se résumer ainsi :

La commune de Saint Michel de Dèze vend à la commune du Collet de Dèze l'eau brute nécessaire à l'alimentation en eau potable du hameau de Tignac.

La commune du Collet de Dèze assure le traitement et la distribution de l'eau à ses habitants.

La commune de Saint Michel de Dèze garde la responsabilité de la protection de la ressource et devra, à ce titre, mettre en œuvre les arrêtés du 16 mars 2011.

On peut se réjouir que le bon sens l'ait enfin emporté dans ce dossier.

### **Tarifs du SPANC\* 2016 : la redevance annuelle augmente!!**

Installations individuelles : 20€

Installations regroupées : 30€ pour 2 logements et 40€ pour 3 logements et plus

Pour les habitations raccordées au réseau AEP cette redevance est perçue par la commune en même temps que la 1<sup>ère</sup> facture d'eau au deuxième trimestre de l'année. Elle est reversée au SPANC.

Pour les habitations non raccordées, le SPANC perçoit directement la redevance.

\*service public d'assainissement non collectif

## Résultats des élections régionales 6 et 13 décembre 2016

**1er tour :**  
Inscrits : 209  
Votants : 138  
Exprimés : 114  
Blancs : 6  
Nuls : 4



**2ème tour :**  
Inscrits : 209  
Votants : 124  
Exprimés : 134  
Blanc : 1  
Nuls : 3

Ont obtenu des voix :  
Monsieur REYNIE Dominique : 3 voix  
Madame DELGA Carole : 27 voix  
Monsieur ALIOT Louis : 43 voix  
M. MARTINEZ Jean Claude : 2  
M. CAVARD Christophe : 2  
M. SAUREL Philippe : 3  
M. ONESTA Gérard : 26  
M. LEMPEREUR Damien : 5  
Mme TORREMOCHA Sandra : 3

Ont obtenu des voix :  
Monsieur REYNIE Dominique : 8 voix  
Madame DELGA Carole : 72 voix  
Monsieur ALIOT Louis : 54 voix

## Les animations du CCAS

Comme chaque année le CCAS a organisé son LOTO. Il a rassemblé plus d'une centaine de personnes le 29 novembre. Nous remercions les membres du CCAS, les généreux donateurs de lots et l'ensemble des participants.

Le 11 décembre, les anciens de la commune étaient invités à partager le goûter des aînés. Comme l'an dernier les élèves de l'école Martine Rouvière se sont joints à ce moment festif, entonnant un chant africain avec la Chorale les Clairénettes qui donnait son répertoire polyphonique.



## Une maison d'édition pour la jeunesse

Créées en 2010 au Bleyard, les éditions Winioux sont installées depuis 2015 dans la Vallée Longue. Elles éditent des livres jeunesse d'auteurs de France et de Belgique et comptent 13 titres à leur catalogue. Ces ouvrages ont en commun d'aborder des thèmes qui contribuent au développement émotionnel et intellectuel de l'enfant en utilisant l'humour et la poésie.

L'objectif central, faire découvrir et aimer la lecture, se traduit par un accompagnement des livres et par des actions de sensibilisation au moyen de séances de lectures publiques, d'ateliers de bricolage, de projets dans les écoles, etc. Les éditions Winioux participent au festival itinérant la P'tite Roulotte qui propose des spectacles aux scolaires (l'école Martine Rouvière se déplacera à Florac le 22 mars), mais aussi au grand public tout le programme sur [www.culture.lozere.fr](http://www.culture.lozere.fr).

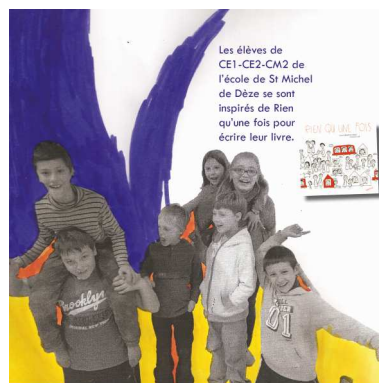
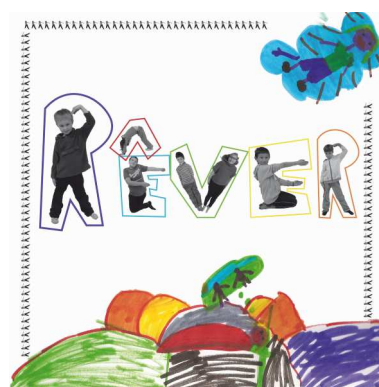
Elles proposent également des ateliers de sensibilisation aux métiers du livre et ce en continuité de leur démarche civique et citoyenne de défense des corps de métiers dans la chaîne du livre : auteurs, illustrateurs : en leur assurant un revenu correct, imprimeurs : tous les ouvrages sont imprimés en France ou en Belgique, libraires : les livres sont vendus en librairie.

Dans cet esprit, une approche environnementale est adoptée pour la production des livres dont l'impact est réduit par l'utilisation d'encre végétale et de papier recyclé, sans compter l'ordinateur qui carbure à l'énergie solaire !! Avec la volonté de travailler localement et à échelle humaine les éditions Winioux sont entrées en contact avec la boutique de producteurs du Collet de Dèze, « Au près des amis », où tous les livres sont en vente.

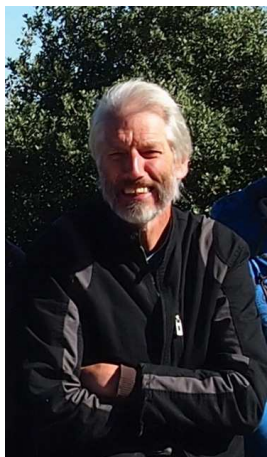
La commune sollicitée, met à disposition un espace de travail avec une connexion internet. Elle a passé une convention avec les éditions Winioux dans le cadre périscolaire. Rafaèle WINTERGERST a animé, au premier trimestre, deux projets avec les petits, puis les grands.

Les petits ont fabriqué un livre accordéon géant d'au moins 10 m de long... sur l'alphabet !!! Les grands ont écrit, illustré et conçu leur version de « Rien qu'une fois », de Séverine VIDAL et Csil, un recueil de leurs rêves les plus fous. Un exemplaire est disponible en mairie, n'hésitez pas à venir le découvrir.

Si vous voulez en savoir plus, rendez vous sur le site des Editions Winioux : [www.editionswinioux.com](http://www.editionswinioux.com)



## JUR JACOBS UN ELU DYNAMIQUE ET VISIONNAIRE



Jur JACOBS et son épouse Lisa quittent leur hollande natale en 1992, pour s'installer dans nos Cévennes, à La Combe de Ferrière et y poursuivre une vie militante, construite autour d'engagements citoyens.

Jur souhaitait créer un centre de rencontre pour des militants humanitaires et Lisa a très rapidement

imaginé la création d'un camping naturiste qui est devenu leur activité principale. Il n'était pas peu fier d'avoir pu mettre en œuvre des techniques et des matériaux compatibles avec son engagement vis-à-vis de l'environnement et du développement durable pour aménager le mas et le camping même si ce ne fut pas chose facile.

L'arrivée de leurs enfants Todor et Zarina, auxquels Jur vouait une passion sans limite, l'a conduit à s'impliquer en tant que parent d'élèves jusqu'à prendre la présidence de l'association « parents d'élèves avenir et éducation Cévennes ».

En 2008, Jur est le premier citoyen européen non français à être élu au conseil municipal de Saint Michel de Dèze. C'est ce souci d'être acteur plutôt que spectateur qui le pousse à s'engager dans la vie municipale.

Dès son arrivée au conseil il défend ses convictions en matière d'environnement de développement durable et d'énergies renouvelables. Sa connaissance de ces sujets lui permet de convaincre les plus réticents d'engager la commune dans cette voie.

Sous sa responsabilité et grâce à son travail, deux projets importants ont été réalisés : l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de certains bâtiments communaux et la réalisation d'un réseau de chaleur au bois déchiqueté pour chauffer deux bâtiments communaux et une partie de l'hôtel restaurant.

Dés son premier mandat il a été un des représentants de la commune dans l'intercommunalité avec là aussi la volonté d'agir pour développer notre territoire dans le respect de son environnement. Environnement dont il eut la charge lors de sa réélection en 2014, au poste d'adjoint.

En charge du plan local d'urbanisme il été convaincu de sa nécessité pour aider au développement maîtrisé de la commune.

Dans la continuité des projets il portait la construction d'un hangar de stockage de plaquettes déchiquetées afin de permettre un approvisionnement local pour notre réseau de chaleur.

A l'échelle communautaire il était un conseiller dynamique, inventif, efficace et visionnaire, prenant

en charge les projets dans leurs aspects techniques et financiers. Il était capable de mobiliser des réseaux de spécialistes tels que l'école des mines, l'INRA, l'ADEME et bien d'autres, pour trouver des solutions locales aux défis énergétiques majeurs constitués par l'abandon programmé et souhaitable des énergies fossiles ou nucléaires.

Il a impulsé une dynamique de développement durable sur notre territoire et bien au delà, dans le cadre du projet de territoire porté en commun avec nos voisins du pays grand-combien et de la vallée du Galeizon que nous connaissons sous le nom d'agenda 21.

Son engagement citoyen ne s'arrêtait pas à ses mandats, à titre privé il s'investissait dans la création de structures associatives.

Il a ainsi créé l'association "bois cévenol" qui se donne pour objectif d'améliorer l'espace forestier privé de nos Cévennes, de valoriser les bois actuels et de préparer nos forêts à l'évolution climatique.

Jur était également à l'origine de l'association "Cévennes durables" dont l'objet est de développer les installations de production d'énergies renouvelables à partir de ressources locales et à destination d'utilisateurs locaux. Cette association permet d'impulser, mais aussi de financer la mise en place d'installations photovoltaïques ou de chaufferies à bois. Ouverte à tous, particuliers ou collectivités, elle a pour objectif de nous amener vers une quasi autonomie énergétique.

Soucieux de l'avenir de la planète, il était également préoccupé du quotidien de ses contemporains et s'est investi sans compter dans la défense de l'école, des services publics de proximité, dans l'accueil de familles déshéritées et plus récemment aux côtés des associations d'aide aux réfugiés syriens.

La commune perd un citoyen actif, un élu engagé. Les conseillers municipaux perdent un compagnon de route dont ils saluent l'esprit de dialogue, le travail et la passion. Ils s'associent à l'ensemble des employés communaux pour remercier Jur et témoigner à Lisa, Zarina et Todor leur affection la plus sincère et leur total soutien.



## Réforme territoriale

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république (dite loi « NOTRE »), contient des dispositions concernant la coopération intercommunale. Le conseil municipal du 12 décembre 2015 a délibéré sur la proposition du Préfet de fusion de trois communautés de communes Vallée longue et du Calbertois en Cévennes, Cévennes au Mont-Lozère et Cévennes des Hauts-Gardons qui comptent 5130 habitants. Le conseil a été favorable à cette proposition en regrettant qu'aucune fusion avec les communautés de communes gardoises n'ait été proposée.

La commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) s'est réunie le 12 février 2016 pour étudier les avis consultatifs de toutes les communes et communautés de communes concernées. Le vote de cette commission a confirmé à une large majorité la proposition du Préfet (carte ci-contre). Le Préfet a maintenant jusqu'au 30 mars 2016 pour prendre l'arrêté préfectoral portant schéma départemental de coopération intercommunale. La fusion des trois intercommunalités va nécessiter un travail préparatoire important pour permettre un fonctionnement de cette nouvelle entité dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017.



©12/14 Ed 1 sept 2010  
Octobre 2015

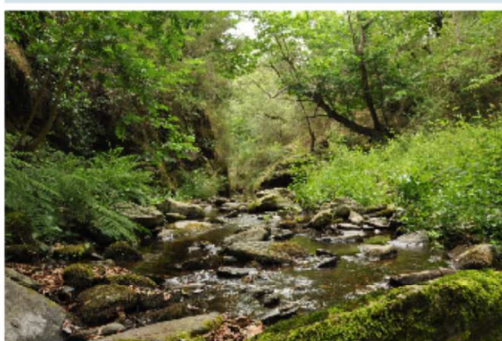
## LES GARDONS A SEC ! Comment partager la ressource en eau en Cévennes ?

### Enquête auprès de la population du bassin

Mars-Avril 2016

IRSTEA réalise une enquête dans le bassin-versant des Gardons sur les valeurs que les habitants accordent aux différentes options de partage de la ressource en eau pour les années à venir.

- Un questionnaire par internet pour exprimer individuellement vos préférences par rapport à différentes options de gestion et de mise en valeur de la rivière : <http://sondage.irstea.fr/index.php/175887/lang-fr>
- Des ateliers participatifs pour échanger votre point de vue avec d'autres habitants sur les différentes valeurs associées aux cours d'eau et le partage de l'eau.



### Vous souhaitez participer à l'enquête ou aux ateliers ?

Merci de prendre contact auprès de l'IRSTEA à Montpellier :

Sylvie Morardet : [sylvie.morardet@irstea.fr](mailto:sylvie.morardet@irstea.fr) / 04 67 04 63 49

Marine Jourden : [marine.jourden@irstea.fr](mailto:marine.jourden@irstea.fr) / 04 67 04 63 40



### Une enquête pour quoi faire ?

Cette étude a pour but d'améliorer la connaissance des attentes locales concernant la gestion des Gardons. Elle permettra ainsi de fournir des éléments d'aide à la décision publique.

Elle est réalisée par l'IRSTEA\* avec l'appui du SMAGE\*\* des Gardons et de l'ONEMA\*\*\*.

\* Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture

\*\* Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion Equilibrée des Gardons

\*\*\* Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques



Source des images : SMAGE des Gardons

## VISITE DES CUISINES DU COLLEGE HENRI GAMALA DU COLLET DE DEZE

- Le 4 décembre, les enfants de l'école Martine Rouvière de Saint Michel se sont rendus au collège du Collet pour visiter les cuisines où sont préparés leurs repas et rencontrer le Chef de cuisine et son équipe.
- Ils étaient accompagnés de leurs enseignants, des représentants des parents d'élèves, des conseillères municipales en charge du dossier scolaire et de monsieur le maire.
- Le chef cuisinier, a fait faire le tour des locaux aux visiteurs, expliquant successivement l'usage des équipements spécifiques aux collectivités, du matériel et du local de stockage.



Cette part  
visite a suscité de nombreuses questions de la part des enfants qui ont notamment été surpris par la taille des louches et de l'éplucheuse électrique. Les adultes ont pu discuter de la provenance des denrées et constater la part de l'approvisionnement local qui devrait être renforcée, l'établissement étant désormais collège pilote du programme départemental AGRILocal. Le collège poursuit également les actions anti gaspillage mises en place en 2015.

Les enfants ont ensuite pris leur repas sur place. Le menu : salade, lasagnes et mousse au chocolat a été apprécié par tous et a peut être suscité de futures vocations ! Les enfants recevront le Chef avant les vacances de février pour faire visiter à leur tour leur cantine et lui proposer un menu.

## MEDIATHEQUE

La nouvelle salle des animations du Collet accueille désormais une médiathèque. Elle dispose d'un espace adultes et d'un espace réservé aux enfants.

Une adhésion de 5 euros par famille et par an est demandée.

Les jours et horaires d'ouverture sont les suivants :

Le lundi de 15h45 à 18h00

Le mercredi de 14h00 à 16h00

Nous rappelons que des livres sont accessibles à tous à la Mairie de Saint Michel qui dispose d'un dépôt de la bibliothèque départementale de prêt. Ces ouvrages sont empruntables auprès des membres du foyer rural aux jours et heures de leurs activités.

Le 4 décembre, les enfants de l'école Martine Rouvière de Saint Michel se sont rendus à la médiathèque du Collet. Ils ont été reçus par madame Maïté Carnac. Après la visite guidée par celle-ci, ils ont pu se répartir dans l'espace enfants et parcourir certains des ouvrages mis à leur disposition. La visite s'est terminée par la lecture par madame Carnac, de plusieurs contes de Noël.





AVIS

ASA de DFCI du Canton de Saint Germain de Calberte  
Plan de massif des "Cévennes Moyennes et Mont Lozère"

Commune de Saint Michel de Dèze

Avis pour l'institution de servitudes de passage et d'aménagement pour assurer la continuité et la pérennité des équipements de défense des forêts contre l'incendie au profit de la commune de Saint Michel de Dèze, au titre du code forestier et notamment de ses articles L134-2, L134-3, R-134-2 et R134-3.

Une procédure d'information préalable à l'institution de ces servitudes de passage et d'aménagement pour assurer la continuité et la pérennité des équipements de défense des forêts contre l'incendie au profit de la commune de Saint Michel de Dèze, est organisée du 8 Février 2016 au 8 Avril 2016 inclus sur la commune de Saint Michel de Dèze.

Les équipements concernés sont les voies et bassins nommés :

- Le Verdier - La Jasse
- Saint Michel de Dèze
- Signal de Saint Michel
- Bassin du Vert
- Bassin de Vieillas et son accès

retenus au plan de protection des massifs forestiers contre les incendies des "Cévennes Moyennes et Mont Lozère".

Pendant toute cette période, chaque intéressé pourra consulter le dossier à la mairie de la commune ci-dessus désignée et faire part, par écrit, de ses observations à Monsieur le Préfet du département de la Lozère.



Pôle DFCI 30-34-48  
Octobre 2015

Mise en place  
de la servitude de passage et  
d'aménagement DFCI  
ASA de DFCI du canton  
de Saint Germain de Calberte

Commune de  
Saint Michel de Dèze

- Points d'eau
- Routes de DFCI concernées
- Limite de commune



1:25 000

Sources : IGN, BDDFCI



# La TNT passe à la Haute Définition en France métropolitaine. Êtes-vous prêt ?

La norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) évolue prochainement sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle permettra de diffuser des programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Cette évolution va également permettre de libérer des fréquences pour le déploiement du très haut débit mobile (services 4G de la téléphonie mobile) dans les territoires.

Les téléspectateurs concernés par ce changement sont ceux qui reçoivent la télévision par une antenne râteau. Ils doivent s'assurer dès maintenant que leur téléviseur est compatible HD.

## Comment vérifier que son téléviseur est prêt ?

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible HD.

Si vous recevez la TNT par l'antenne râteau (individuelle ou collective), un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur est prêt pour le 5 avril :

	• Vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » (norme MPEG-4).		• Vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57.
---	--	---	--

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à réaliser rapidement afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins.

Il n'est toutefois pas nécessaire de changer de téléviseur : l'achat d'un adaptateur compatible TNT HD suffit (à partir de 25 euros dans le commerce). Une charte a été signée avec de nombreux revendeurs de matériels : n'hésitez pas à leur demander conseil !

La liste de ces revendeurs agréés est disponible sur le site [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr).



## Le 5 avril 2016, un réglage de votre téléviseur compatible HD sera nécessaire pour retrouver

### l'ensemble de vos chaînes avec une qualité HD

Le passage à la TNT HD engendrera une réorganisation des bouquets des chaînes dans la nuit du 4 au 5 avril. Les téléspectateurs dont le téléviseur est relié à une antenne râteau devront par conséquent lancer une recherche et mémorisation des chaînes à partir de la télécommande de leur téléviseur ou de leur adaptateur, le cas échéant.

### **2 types d'aides sont disponibles pour accompagner le téléspectateur :**

L'aide à l'équipement TNT HD : il s'agit d'une aide financière de 25 euros disponible dès maintenant, pour les téléspectateurs dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance) et recevant la télévision uniquement par l'antenne râteau.

L'assistance de proximité : c'est une intervention gratuite à domicile opérée par des agents de La Poste, pour la mise en service de l'équipement TNT HD. Elle est réservée aux foyers recevant exclusivement la télé par l'antenne râteau, et dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80%. Cette aide est disponible depuis début 2016 en appelant le 0970 818 818 (appel non surtaxé).

Retrouvez toutes les informations sur le passage à la TNT HD sur le site [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr), ou en appelant le 0970 818 818 (du lundi au vendredi de 8h à 19h – appel non surtaxé).

## Etat civil

### Mariages :

Feydedie Sébastien et Vincent Natacha le 25 avril 2015

Moignard Louis et Garcia Samuel Marylin le 20 juin 2015

### Décès :

Mme Molines veuve Gabriac Jacqueline le 2 janvier 2015 à Marseille

M. Turc Robert le 2 mars 2015 à Alès

Mme Fages Valentine le 2 juin 2015

M. Bonnet Michel le 5 décembre 2015

M. Deleuze René 20 décembre 2015

Toute peine a son adoucissement,  
le chagrin comme la plus vive douleur.

Proverbe arabe 1835

## AGENDA

<b>Dimanche 6 mars à 15h</b>	<b>19 mars Commémoration de la Guerre d'Algérie</b>	<b>Samedi 9 avril</b>	<b>8 mai Commémoration de l'armistice de la seconde guerre mondiale</b>
LOTO du Foyer Rural	Au monument aux morts	Greffage du châtaignier avec Alain MERCIER	Au monument aux morts
Salle polyvalente	L'horaire sera affiché à la mairie	Information auprès du Foyer Rural 0466455275	L'horaire sera affiché à la mairie

**Prochains conseils municipaux les vendredis 25 mars et 15 avril à 20h**